



**COMMUNIQUE DE PRESSE
DU MOUVEMENT CITOYENS GENEVOIS**

Les égarements de l'Assemblée constituante

Le MCG dit non à l'avant-projet de nouvelle Constitution!

Le Président du MCG Eric Stauffer a fait connaître le 30 mars la position du Mouvement Citoyens Genevois à propos du projet de nouvelle Constitution. Une lettre exprimant notre profonde déception (en copie ci-dessous) a été envoyée aux quatre co-Présidents de cette Assemblée.

Mesdames et Monsieur les co-Présidents,

Le Mouvement citoyens genevois (MCG) a pris connaissance de l'avant-projet de nouvelle Constitution soumis à consultation.

Le MCG a décidé de ne pas même entrer en matière sur ce texte, qui ne mérite aucun débat.

En effet, les égarements de l'Assemblée constituante sont tels que tous les relever serait fastidieux, comme il serait vain de trouver quoi que ce soit de positif dans ses travaux.

Nous vous annonçons donc d'ores et déjà que le MCG s'opposera au texte final, s'il est constitué sur cette trame qui n'est, et de loin, pas à la hauteur de ce que les Genevois étaient en droit d'attendre de votre Assemblée.

Veillez croire, Mesdames et Monsieur les co-Présidents, à l'expression de notre parfaite considération.

Eric Stauffer
Président du MCG